

À CHACUN SON SERVICE CIVIQUE

Les Missions Locales s'engagent à vos côtés

LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE ?

- **Un accompagnement personnalisé** durant votre mission et dans la construction de votre projet d'avenir.
- **Une formation civique et citoyenne.**
- **Une aide au logement.**
- **Une couverture sociale.**
- **Une opportunité de créer des nouveaux liens et de bénéficier d'une expérience unique.**

LE SERVICE CIVIQUE AGRÉÉ MISSION LOCALE C'EST QUOI ?

- **Un engagement volontaire :**
de 6 à 8 mois au service de l'intérêt général d'une durée hebdomadaire d'au minimum 24h.
- **Ouvert à tous les jeunes :**
de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, seuls compte le savoir-être et la motivation.
- **Une mission d'intérêt général :**
Grâce à la plateforme service civique de la Mission Locale, vous pouvez réaliser votre mission par le biais d'une mise à disposition auprès :
 - d'une fondation, une association loi 1901,
 - d'une collectivité (communes, départements, région...)
 - d'un établissement public ou des services de l'État...

• 20 missions possibles :

Dans des domaines reconnus prioritaires par l'État et grâce à l'agrément national des Missions Locales :

- culture et loisirs
- développement international et action humanitaire
- éducation pour tous
- environnement
- intervention d'urgence en cas de crise
- mémoire et citoyenneté
- santé
- solidarité.

• Une mission indemnisée :

580 euros*/mois qui peut-être compatible avec un emploi à temps partiel ou une poursuite d'étude.

* indemnité de l'État + indemnité complémentaire de l'organisme d'accueil

• Une opportunité :

pour développer vos talents et vos compétences sur le terrain.



QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA PLATEFORME SERVICE CIVIQUE MISSION LOCALE ?

- **En amont de votre mission :**
 - Information sur le service civique
 - Aide à la définition de votre projet
 - Mise en valeur de vos motivations, de vos valeurs
 - Proposition d'offres de mission
 - Mise en relation avec des structures d'accueil
- **Pendant votre mission :**
 - Co accompagnement durant votre mission en lien avec votre tuteur
 - Travail en partenariat sur votre projet d'avenir
 - Suivi administratif de votre mission en partenariat avec votre structure d'accueil
- **Après votre mission pour les moins de 26 ans :**
 - Aide à la valorisation de votre parcours en service civique
 - Définition d'un plan d'action pour votre projet professionnel : formation, emploi...

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

- UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE
- 16 À 25 ANS
- 580€ PAR MOIS
- 6 D'AU MOINS MOIS
- SANS CONDITION DE DIPLOME
- EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

DOMAINES D'ACTION

PLATEFORME DE SERVICE CIVIQUE MISSIONS LOCALES

- SOLIDARITÉ
- SANTÉ
- ENVIRONNEMENT
- CULTURE & LOISIRS
- ÉDUCATION POUR TOUS
- MÉMOIRE & CITOYENNETÉ
- INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE
- DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL & ACTION HUMANITAIRE

POUR EN SAVOIR PLUS
www.service-civique.gouv.fr



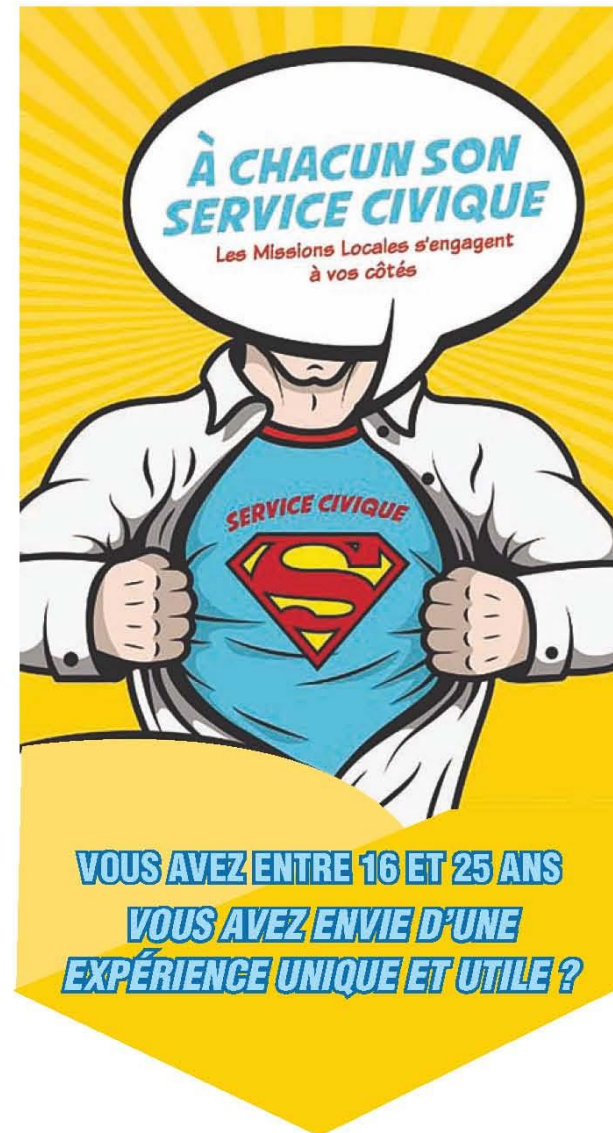
VOTRE MISSION LOCALE



Mission Locale du Cotentin

1, rue d'Anjou
 BP 81
 50130 Cherbourg-en-Cotentin

Karine CAUVIN
kcauvin@mef-cotentin.com
 02 33 01 64 65



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS
VOUS AVEZ ENVIE D'UNE
EXPÉRIENCE UNIQUE ET UTILE ?

Contactez la
plateforme de Service Civique
de votre Mission Locale